

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 4 MARS 2025

Présents

- Mme WEISS, adjointe au maire
- M. OBERLÉ, directeur de l'ALSH (périscolaire)
- Mmes BOUAFIA, CORSICO, DILLMANN, HERZOG, JEANGORGES et SCARAVELLA, représentantes des parents
- Mmes ARBONA, GESSIER, FLESCHE, KIMM et ZINTY, enseignantes
- Mmes CHOLLEY, NUSSBAUMMER et M. THIRION, accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH)
- M. WOHL, directeur de l'école

Absents excusés

- Mme GANZITTI, inspectrice de l'Éducation nationale
- M. HECKLEN, maire
- Mmes KESSER et MULLER représentantes des parents
- Mmes ALGEYER et FLUHR, enseignantes
- Mme THIBAUT, agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM)
- Mme TSCHUMI, accompagnante d'élèves en situation de handicap (AESH)
- Mme HUMBERT-PEIGNOIS, intervenante en allemand

Le directeur ouvre la séance à 17h45 et propose de faire un tour de table pour permettre à tous les membres de se présenter. Il excuse les personnes absentes et rappelle l'ordre du jour.

1. Approbation du compte rendu du conseil d'école du 15 octobre 2024

M. Woehl relit le compte rendu du conseil d'école qui ne soulève ni remarque, ni discussion. Le compte rendu du conseil d'école du 15 octobre 2024 est approuvé à l'unanimité.

2. Point sur les effectifs et prévisions pour 2025 / 2026

L'école n'a qu'un seul mouvement depuis la rentrée. Une élève du dispositif ULIS a quitté l'établissement. Il y a donc 137 élèves au jour du conseil d'école (126 hors ULIS). Le directeur revient sur les modifications de classe effectuées en fin de semestre. Les classes de CP-CE1A CP-CE1B ont été retouchées pour créer une seule classe de CP-CE1 (15 CP et 4 CE1) et une classe de CE1 (21 élèves). Les enseignantes se disent très satisfaites de ces changements.

Le directeur présente les prévisions pour 2024 / 2025. Il annonce la fermeture de la 6^e classe. Les mouvements prévus (hors ULIS) sont les suivants :

- 27 CM2 quitteront l'école pour le collège ;
- 13 GS de la maternelle de Hochstatt rejoindront le CP ;
- 4 élèves du CM1 quitteront l'école pour le privé.

L'effectif prévu est donc de 108 élèves (hors ULIS) avec la répartition par niveau suivante :

- CP 24 élèves ;
- CE1 24 élèves ;
- CE2 25 élèves ;
- CM1 12 élèves ;
- CM2 23 élèves.

Il n'est pas prévu d'accueillir d'élèves de grande section l'an prochain. L'organisation pédagogique précise n'a pas été définie parce qu'il peut encore y avoir plusieurs fluctuations (arrivées, départs). Elle sera présentée au conseil d'école du 3^e trimestre.

En ULIS, trois élèves devraient quitter le dispositif pour rejoindre le collège et les huit autres poursuivront leur scolarité à Hochstatt. Quatre arrivées sont attendues pour compléter l'effectif.

3. Présentation du dispositif ULIS

Mme Zinty, coordonnatrice du dispositif fait une présentation du dispositif.

L'ULIS est une unité localisée pour l'inclusion scolaire. Ce sont des dispositifs ouverts qui constituent une des modalités de mise en œuvre de l'accessibilité pédagogique. Les élèves orientés en ULIS sont ceux qui en plus des aménagements et adaptations pédagogiques et des mesures de compensation mis en œuvre par les équipes éducatives, nécessitent un enseignement adapté dans le cadre de regroupements. L'affectation est possible dès lors que les parents ont fait une demande auprès de la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) et que celle-ci a été évaluée et entérinée par le CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes handicapées).

Le dispositif ULIS est placé sous la responsabilité du directeur d'école et se compose d'un enseignant coordonnateur et d'une AESH collective (Mme Cholley). Certains élèves bénéficient également d'un accompagnement individuel (effectué cette année par M. Thirion).

Le dispositif accueillait à la rentrée 12 élèves et il y a eu 1 départ en janvier. Il y a 3 filles et 8 garçons âgés de 8 à 12 ans. Les élèves sont inscrits dans leur classe de référence en fonction de leur âge. Cette année, 1 élève est inclus dans la classe de Mme Kimm, 5 dans celle de Mme Gessier, 3 dans celle de M. Woehl. 2 élèves n'ont pas d'inclusion. Certains élèves sont scolarisés à temps partiel et ont une scolarité partagée avec un autre organisme (IME) et 2 élèves bénéficient d'un allègement du temps scolaire.

Les élèves sont inclus durant les temps d'accueil le matin et l'après-midi et dans les matières telles que sciences, histoire-géographie, arts et EPS en fonction de leurs capacités. Les autres apprentissages se font au sein du dispositif. Les élèves participent aux sorties et projets avec leur classe de référence. Ils peuvent être accompagnés soit par l'AESH soit par la coordonnatrice. Les documents et évaluations sont adaptés par la coordonnatrice en collaboration avec les enseignants. Des séances de co-enseignement sont également menées. Mme Zinty remercie l'ensemble de l'équipe pédagogique pour le travail mené en faveur de l'inclusion scolaire.

La coordonnatrice a également un rôle de personne ressource au sein de l'école. Elle accompagne les familles dans le projet d'orientation de leurs enfants et fait le lien avec les partenaires extérieurs.

4. Présentation du projet d'école

L'équipe a planché sur le nouveau projet d'école en novembre 2024 et en janvier 2025. Le directeur présente les objectifs par grand domaine et quelques actions pour les décliner.

Domaine 1 : Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement

Objectif : Améliorer la compréhension des élèves dans les différents domaines du socle commun

Actions :

- Travail de la fluence
- Mise en place de stratégies de compréhension
- Amélioration de la cohérence du travail collectif

Domaine 2 : La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire

Objectif : Promouvoir les actions pour la bonne santé des élèves

- Semaine sans écran
- Lutte contre le harcèlement
- Sensibilisation aux personnes en situation de handicap

Domaine 3 : Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école

Objectif : Développer les usages pédagogiques du numérique, les pédagogies innovantes

- Organisation de la communication sous forme numérique
- Amélioration des compétences numériques des élèves
- L'accessibilité des apprentissages

Domaine 4 : L'école dans son environnement institutionnel et partenarial

Objectif : Impliquer les familles

- Mise en place d'un « Café des parents »
- Organisation de rencontres « APC des parents »

Le conseil adopte le nouveau projet d'école à l'unanimité.

5. Informations pédagogiques

a. RASED (réseau d'aides spécialisées aux enfants en difficulté)

L'enseignante spécialisée (Mme Abraham) intervient dans l'école une demi-journée par semaine et prend en charge 3 groupes (CP, CE2 et CM2).

b. USEP (union sportive de l'enseignement du premier degré)

Le programme des rencontres du 2^e trimestre est le suivant :

- participation de la classe de CM1 à la rencontre départementale « Tchoukball » au centre sportif régional de Mulhouse vendredi 7 février 2025 ;
- participation de la classe de CM2 à la rencontre départementale « Gymnastique » au centre sportif régional de Mulhouse jeudi 6 mars 2025 ;
- participation des CP de la classe GS-CP et des classes de CP-CE1 et CE1 à la rencontre départementale « Unihockey » à Brunstatt mardi 11 mars 2025.

c. Conseil des élèves

La 2^e réunion du conseil des élèves s'est tenue mardi 21 janvier 2025. La 3^e est prévue mardi 18 mars 2025. Le directeur présente quelques propositions émanant des conseils de classe.

d. Évaluations CP

Les enseignantes évoquent ce deuxième temps d'évaluation placé au milieu de l'année de CP. Elles précisent qu'il sert à apprécier la progression des élèves, dans les domaines de la lecture, de l'écriture et de la numération et qu'il doit permettre de compléter les observations des évolutions des élèves. Les parents seront informés des résultats. Les enfants aux résultats plus fragiles bénéficieront d'une aide soit en classe, soit en APC.

e. Actions particulières (2^e trimestre)

- Toute l'école :
 - suite du travail autour des sélections de livres des « Incorruptibles » ;
 - organisation d'un défilé de « Carnaval » au sein de l'école vendredi 14 mars 2025 ;
 - organisation d'un petit-déjeuner à l'école « à l'allemande » lundi 17 mars 2025 ;
 - déclamations de poèmes dans les classes par des élèves volontaires dans le cadre du « Printemps des poètes » du 10 au 25 mars 2025.
 - journée dédiée au harcèlement vendredi 4 avril 2025.
- GS-CP : lecture des CP aux camarades de maternelle.
- CP-CE1 : confection de galettes et crêpes.
- CP-CE1 et CM2 : sortie au Conservatoire de Mulhouse pour assister au spectacle « Bulles de MIMS » mardi 4 mars 2025.
- CE1 : projet « Ma petite planète ».
- CE2-CM1 et CM1 : travail autour du « Vendée Globe ».
- Tous les CM1 et CM2 : participation au jeu des « Petits champions de la lecture » (les élèves sélectionnés participeront à une demi-finale départementale et continueront peut-être l'aventure jusqu'à atteindre la finale nationale qui aura lieu à Paris).
- CM2 :
 - participation au concours « Maths sans frontières » mardi 11 mars 2025 ;
 - participation à la « Dictée francophone scolaire » dans le cadre de la semaine mondiale de la Francophonie vendredi 21 mars 2025 ;
 - venue de gendarmes pour une séance de sécurité routière (théorie et pratique) jeudi 27 mars 2025 (matin).

f. Classes de découvertes

M. Woehl et Mme Arbona reviennent sur le séjour de leurs classes à Lamoura (Jura) en janvier. Les élèves ont découvert les joies du ski de fond sous un magnifique soleil.

Le directeur évoque le séjour prévu à Labaroche pour les classes de GS-CP et CE1 au mois de mai. Celui-ci risque de ne pas être concrétisé suite aux modifications opérées dans les classes. L'équipe a voulu privilégier l'aspect pédagogique avant tout.

Les classes de CE2-CM1 et CM1 ont un projet de séjour dans les Alpes en juin 2025. Mmes Kimm et Gessier le présentent succinctement.

M. Woehl rappelle que les élèves du dispositif ULIS ont la possibilité de participer aux séjours avec leur classe d'inclusion. Il s'interroge également sur la pertinence d'organiser tous les ans des classes de découvertes pour toutes les classes

rappelant que le cout des séjours n'est pas neutre pour les familles. Il invite l'équipe à y réfléchir.

6. Santé et sécurité

L'exercice « PPMS risques majeurs » a été organisé mardi 7 janvier 2025 et un exercice d'évacuation « Incendie » a eu lieu mardi 4 février 2025. L'évacuation s'est faite en 2 minutes et 50 secondes.

7. Budgets « Mairie » 2024

Pour l'année civile 2024, la commune a alloué à l'école élémentaire 4896 € pour les achats de fournitures scolaires, 1980 € pour les frais de déplacements liés aux projets éducatifs. Le directeur présente les dépenses de chaque budget. En ce qui concerne la natation, M. Woehl rappelle que la commune prend en charge l'intégralité des frais de déplacements soit 2615 € en 2024 et les entrées à la piscine de Tagolsheim (150 € par créneau de 50 minutes).

Pour l'année civile 2025, la commune a prévu un budget de 5100 € pour les fournitures scolaires et un budget de 2310 € pour le transport.

8. Travaux et équipements

Les demandes de travaux sont les suivantes :

- réparation du grillage plateau (découpé et dangereux par endroits) ;
- réparation du vidéoprojecteur de la salle 1 ;
- rajout d'une prise électrique en salle 3 ;
- câblage de la salle 7 pour l'installation de 4 ordinateurs (ancienne demande) ;
- nettoyage de la terrasse côté jardin (ancienne demande) ;
- peinture et isolation de la salle 5 (ancienne demande) ;
- peinture des murs du hall du rez-de-chaussée (ancienne demande) ;
- peinture des murs et du plafond de la BCD (ancienne demande) ;
- remplacement du revêtement de sol de la BCD (ancienne demande) ;
- remplacement du grillage du plateau sportif (ancienne demande).

Le directeur signale également des difficultés au niveau du grand portail (nécessité d'attendre assez longtemps avant l'ouverture).

Les demandes d'équipement sont les suivantes :

- installation de haut-parleurs dans les salles 5, 6 et 7 ;
- achat de tabourets oscillants (au moins 4) pour les élèves à besoins éducatifs particuliers ;
- installation d'une barrière devant l'escalier de la salle 5 ;
- achat de carrés potagers pour mener des projets autour des plantations ;
- achat d'un tapis en mousse pour la salle 6.

M. Woehl rappelle encore une fois qu'il n'a pas assez de télécommandes pour le portail ce qui oblige certains membres du personnel à stationner dans la rue du Bourg.

Mme Weiss informe le conseil d'école qu'une 2^e classe bénéficiera à la rentrée 2025 de nouvelles tables et chaises. C'est la salle 2 qui en profitera.

Des parents font remarquer que beaucoup d'enfants ne respectent pas le chemin piétonnier dans l'enceinte des écoles et suggèrent qu'il faudrait le matérialiser plus nettement.

9. Périscolaire

M. Oberlé donne quelques informations générales sur le fonctionnement du périscolaire et les projets menés cette année par son équipe :

- réunion du foyer des jeunes (20 à 25 jeunes) 2 fois par mois avec le développement d'un projet d'ordre caritatif ;
- poursuite des sorties à la piscine ;
- participation au carnaval d'Ilfurth ;
- organisation d'un séjour à Moirans-en-Montagne (Jura) en été.

M. Oberlé et M. Woehl se disent à nouveau très satisfaits de la qualité des échanges entre l'école et le périscolaire.

10. Divers

Un parent délégué aborde un problème de sécurité soulevé par certains parents. Il s'agit de la circulation aux abords de l'école :

- certains automobilistes ne s'arrêtent pas au niveau du passage pour piétons situé devant l'école ;
- beaucoup de voitures stationnent sur les espaces destinés aux piétons ;
- des automobilistes klaxonnent lorsque le passage devient plus étroit (virage au bout de la rue du Bourg) ;
- les taxis de la société « Moveo » ont une conduite souvent inappropriée.

Une discussion s'engage sur cette problématique de la circulation.

Mme l'adjointe au maire indique, qu'à l'occasion du 80^e anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale, la commune aimerait organiser une cérémonie du 8 mai en associant les élèves de l'école (les plus grands en l'occurrence). Mme Gessier et M. Woehl répondent positivement et feront des propositions en fonction des disponibilités des enfants.

Conseil d'école clos à 19h45.

Prochain conseil d'école prévu mardi 24 juin 2025.

Le directeur,
Pierre Woehl